

Une autre somme de \$1,829,12 fut aussi payée à la corporation de Hull, pour la balance de la perception des timbres judiciaires, jusqu'au 28 février 1898, en à compte de la taxe du Palais de Justice du district d'Ottawa.

COMPARISON DES COMPTES DE 1896-97 ET 1897-98.

Les comptes public de l'année financière qui s'est terminée le 30 juin 1898, démontrent que les recettes et les dépenses ordinaires, pour cette année, y compris le montant reçu sur la taxe des subsides de chemin de fer, ont été comme suit :

Recettes ordinaires.....	\$4,177,656 35
Dépenses ordinaires.....	4,364,686 68

Laissant un déficit de..... \$ 187,030 33

D'un autre côté, les recettes et les dépenses ordinaires pour l'année précédente (1896-97) établies sur les mêmes bases, furent comme suit :

Recettes ordinaires.....	\$3,874,966 22
Dépenses ordinaires.....	4,685,450 42

Déficit..... \$ 810,484 20

Le déficit de l'année de 1896-97 était donc de..... \$ 810,484 20
tandis que celui de 1897-98 est de 187,030 33

ce qui constitue une amélioration de..... \$ 623,453 87
dans l'exercice financier de cette seule année.

Cette amélioration déjà accomplie dans l'exercice de notre première année financière est due à des réductions importantes, faites dans la plupart des branches du service public, et au maintien du revenu au niveau des prévisions budgétaires, grâce à la diligence que le gouvernement a mise à le percevoir.